



**À Madame Sylvie RETAILLEAU**  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,  
1 rue Descartes 75231 Paris cedex 05

**À Monsieur Pap NDIAYE**  
Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse  
110 Rue de Grenelle 75357 Paris

**Objet :** demande de retrait du projet de réforme de la filière ECG

Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,  
Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse,

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC demandent au Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et à la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de renoncer au projet de réforme de la filière ECG présenté par l'Inspection générale et la Dgesip lors du comité de pilotage du 16 février 2023 en l'absence des organisations syndicales.

L'argument pour justifier cette nouvelle réforme serait de donner une nouvelle impulsion à la filière qui connaît une tendance à la baisse des effectifs -qui va de pair avec la mise en place de la réforme du lycée- provoquant une réduction du nombre d'étudiants de classes préparatoires pouvant intégrer une Grande École de commerce au préjudice de ces dernières. Or, le projet qui est sur la table risque bien de provoquer l'effet inverse parce qu'il compliquerait la lisibilité de la formation pour les familles en bouleversant complètement la logique actuelle des parcours. Il introduirait toujours plus de modularité entraînant des problèmes d'effectifs qui sont inhérents à ce genre d'organisation et fragilisant davantage les petites structures qui ne pourraient offrir un large éventail d'options contrairement aux grands établissements.

Les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC ne peuvent accepter un projet qui viendrait rompre les équilibres qui définissent la formation ECG en diminuant certains volumes disciplinaires et qui aurait pour conséquence de supprimer des postes et de fragiliser de nombreux services. L'introduction de Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés (TIPE) va alourdir en outre la charge de travail déjà très importante des étudiants.

Pour consolider l'attractivité de la filière, les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC proposent plutôt de réfléchir au renforcement de la sécurisation des parcours pendant et à la sortie des deux années de classe préparatoire et, sans toucher aux horaires disciplinaires ni à l'architecture globale

actuelle, de prendre le temps de travailler sur les programmes pour continuer à offrir à tous les bacheliers des enseignements exigeants mais avec une meilleure cohérence et faisabilité, qu'ils aient suivi en Terminale un enseignement de spécialité mathématiques ou un enseignement de mathématiques complémentaires.

En outre, les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC demandent au Ministère, dans le cadre de sa politique en faveur de l'égalité à l'École, de prendre des mesures rapides et concrètes en pré-bac pour que cesse la chute vertigineuse de la part des filles qui suivent un enseignement approfondi de mathématiques permettant des poursuites d'étude. Enfin, attachées à l'objectif de démocratisation des CPGE, les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC considèrent que le Ministère ne peut prétendre à la fois défendre les classes préparatoires dites de proximité et faire la chasse aux prétendues places vacantes.

Le passage de la filière ECE/ECS à la filière ECG a montré que l'information sur une nouvelle structure est longue et complexe à diffuser auprès des personnels de l'Éducation Nationale et des familles, en particulier quand elle introduit de la modularité. Alors que l'architecture du nouveau lycée n'est pas encore stabilisée et que les familles viennent juste de commencer à s'approprier les ECG version 2021, chambouler de nouveau la filière aurait des effets délétères. Cette filière a besoin de temps et de stabilité dans un contexte de développement concurrentiel accru des bachelors de la part des écoles de commerce.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC vous demandent, Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, de ne pas donner suite au nouveau projet de réforme des ECG.

Dans l'attente d'une réponse positive à cette demande du SNES-FSU, SNEP-FSU, Se-UNSA, Snep-UNSA, SNFOLC, SGEN-CFDT, FEP-CFDT, SNALC, SUD Éducation et l'APHEC, veuillez recevoir, Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, l'expression de notre haute considération.



Sophie VÉNÉTITAY



Coralie BENECH



Frank PECOT



Jérôme FOURNIER



Edith BOURATCHIK



Catherine NAVE-BEKHTI



Laurent LAMBERTIERE



Jean-Rémi GIRARD



Fatna SEGHROUCHNI



Alain JOYEUX